

LES LUCIOLES

Le journal du Relais Petite Enfance de BELIN-BELIET / LUGOS



NOVEMBRE / DECEMBRE
2021



Bonjour,

Je vais vous faire une confidence, je suis comme les enfants. La période de Noël qui arrive est ma préférée. Le mois de décembre est synonyme de bons repas en famille, de chocolats, d'instant de bonheur et bien sûr de cadeaux.

L'importance de vivre avec une âme d'enfant nous permet sûrement de continuer de jouer avec les enfants.

JOUER, un mot qui signifie faire quelque chose pour se distraire.



Pour Montaigne : « **Le jeu devrait être considéré comme l'activité la plus sérieuse des enfants** »

Jouer c'est expérimenter le plaisir quand on est un tout petit puis explorer l'espace dans lequel on évolue. Enfin, en grandissant les jeux ont des règles et l'enfant apprend les consignes et du coup devient « social ».

Pour toutes ces raisons, laissons les enfants jouer et nous adultes continuons de jouer pour apprendre encore.

Au Relais Petite Enfance, en plus de jouer, vous pouvez avec l'aide de **Déborah Nowinski**, psychologue, vous exprimer sur vos pratiques.

La prochaine soirée se déroulera **le lundi 6 décembre de 19h à 21h.**

Comme chaque année, le Service Petite Enfance vous convie à un spectacle de Noël :

« **Le secret du Père Noël** »
avec la compagnie des Chats Mots Passant
le **Mardi 7 décembre à 10h**
à la salle de fêtes de Beliet.

Nathalie LEVACHER

LA CITATION DU MOIS

« Jouer, c'est pénétrer le monde des enfants, c'est naviguer avec eux dans l'imaginaire, les rencontrer sur leur terrain. »

Isabelle Filliozat

Dans ce numéro :

- Les animations
- Focus sur ...
- Le coin des ass'mat
- L'ass'mat quizz

Pour finir, le renne du père Noël, Rudolph



s'est caché dans ce numéro. Le Père-Noël a besoin de Rudolph pour faire sa tournée. Aidez-le à le retrouver pour qu'il puisse livrer les cadeaux le 24 décembre au soir ...

LES ANIMATIONS

NOVEMBRE



MARDI

MERCREDI

VENDREDI

SEMAINE 44

Mardi 2 novembre
Ce n'est pas Batman
mais c'est encore
MIEUX !

Mercredi 3 novembre
Manipulation de semoule

Vendredi 5 novembre
Décoration de nichoir pour les
oiseaux

SEMAINE 45

Mardi 9 novembre
Fresque sur le sol

Mercredi 10 novembre
Pâte à modeler
Pâte à billes

SEMAINE 46

Mardi 16 novembre
Rdv 9h30
salle des fêtes de Beliet
BABYGYM

Mercredi 17 novembre
Rdv 9h15 Eveil musical avec
Florian

Vendredi 19 novembre
Une brique par ci une brique par là

SEMAINE 47

Mardi 23 novembre
Pomme de reinette ou
pomme de ... pour les
oiseaux?

Mercredi 24 novembre
Pâte à sel

Vendredi 26 novembre
Rdv 9h30 Relaxation avec
Marilou

SEMAINE 48

Mardi 30 novembre
Rdv 9h30
salle des sports
BABYGYM



LES ANIMATIONS

DECEMBRE

	MARDI	MERCREDI	VENREDI
SEMAINE 48		Mercredi 1er décembre Rdv 9h15 Eveil musical avec Florian	Vendredi 3 décembre Décoration de bonhomme de neige 
SEMAINE 49	Mardi 7 décembre Spectacle de Noël le secret du père Noël	Mercredi 8 décembre Contes et histoires de Noël	Vendredi 10 décembre Mon beau sapin, roi des forêts
SEMAINE 50	Mardi 14 décembre « Celles du chat, non du père Noël ! »	Mercredi 15 décembre Pain d'épice	Vendredi 17 décembre Rdv 9h30 Relaxation avec Marilou
SEMAINE 51	Mardi 21 décembre Rdv 9h30 salle des fêtes de Beliet BABYGYM	Mercredi 22 décembre Surprise !!!	



FOCUS sur ...

PEURS ENFANTINES, MAIS PAS ANODINES.

La plupart des enfants ont un jour peur du noir, des monstres, des orages ou du père Noël. Les peurs enfantines peuvent toutefois être des expériences qui font grandir, à condition d'être apprivoisées. Tranquillement, mais sûrement, vous pouvez aider les enfants à les surmonter.

À chaque âge... sa peur

Une peur représente un élément dans l'environnement de l'enfant qui lui est inconnu et qu'il ne sait pas comment affronter. Par exemple, il ne sait pas quoi faire s'il imagine un monstre qui sort de sous son lit ou s'il s'inquiète de la première fois où il ira chez le dentiste.

Voici quelques peurs fréquentes selon l'âge de l'enfant :

- **8 mois** : angoisse de séparation (peur des étrangers, peur de l'abandon).
- **1 an** : peur des bruits (aspirateur, téléphone, mélangeur, etc.).
- **18 mois** : peur des monstres ou de la noirceur. Alors qu'il dormait avant les lumières éteintes et la porte fermée, il demande maintenant de garder la porte entrouverte parce qu'il se sent en danger.
- **De 2 à 4 ans** : peurs passagères : gros animaux, surtout s'il n'y en a pas à la maison, orages, clowns, père Noël, créatures imaginaires telles que les sorcières, les fantômes ou les robots. Elles peuvent survenir en raison de la peur de l'inconnu ou par la réaction excessive des autres dans certaines situations.
- **De 5 à 12 ans** : peurs associées à un objet ou à une situation particulière (insectes, voleurs et kidnappeurs, médecins et dentistes, peur du vide, des accidents). L'enfant peut aussi avoir peur des catastrophes naturelles ou de la guerre, après avoir vu des images d'actualités troublantes à la télévision. C'est aussi l'âge des premières peurs sociales (être rejeté à l'école, prendre la parole en public, etc.). Celles-ci se rapprochent d'ailleurs de celles des adultes.

Les attitudes gagnantes

Apprendre à affronter ses craintes est une étape importante du développement de l'enfant. Petit à petit, au fil de ses expériences, l'enfant apprend à distinguer les situations inoffensives de celles qui sont réellement dangereuses. Cela peut grandement augmenter sa confiance.

Le parent, peut aider l'enfant à vaincre tranquillement ses peurs. Voici quelques pistes pour le guider :

- **Prendre au sérieux la peur de l'enfant**, sans le ridiculiser ni le disputer. Même si elle est sans fondement ou semble anodine, la peur est réelle. Il ne faut donc pas la minimiser. Par contre, éviter de trop réagir ou de trop protéger l'enfant, car cela renforcerait la peur.
- **Renforcer son courage.** Lui rappeler les situations où il n'a pas peur ou les moments où il a réussi à vaincre sa peur.
- **Décoder ses signaux de peur.** Sans les nommer, l'enfant peut montrer qu'il a peur lorsqu'il se cache, qu'il ferme ses yeux, etc.
- **Favoriser l'expression de ses émotions** pour qu'il apprenne à nommer ses peurs et en parler avec lui. Les mots aident les jeunes enfants à maîtriser leurs émotions.
- **Si l'enfant est difficilement rassuré par les paroles, il est bien d'augmenter son sentiment de contrôle** en lien avec sa peur en lui proposant une action à poser. Comme un enfant d'âge préscolaire vit beaucoup dans l'imaginaire, vous pouvez utiliser la créativité pour lui donner du contrôle. Par exemple, offrez-lui une épée en plastique pour combattre le monstre ou dites-lui de crier si un loup entre dans la maison, tout en lui répétant que les montres n'existent pas ou que les loups n'entrent pas dans les maisons. Le but recherché est que l'enfant ait assez confiance en lui pour s'endormir et qu'il réalise de lui-même qu'il n'a jamais eu besoin d'utiliser l'épée ou de crier.
- **Parler de vos propres peurs d'enfant**, en prenant soin d'en choisir une autre que la sienne : « Toi, tu as peur des chiens, mais moi, j'avais peur des chats! Pourtant, tu vois, les chats sont gentils, tout comme les chiens. » Vos réactions ont aussi une influence. Si vous criez à la vue d'une araignée ou d'une abeille, vous risquez de transmettre votre peur à votre enfant.
- **Bien choisir vos mots.** Si vous dites « N'aie pas peur, ça ne fera pas mal! » en allant chez le dentiste, vous envoyez un message de danger. Dites plutôt : « Tu verras, les dentistes ont l'habitude avec les enfants. Ça va bien se passer. »
- **Utiliser les jeux, les dessins et les histoires.** Si votre bébé a peur de se séparer de vous, faites le jeu du coucou! C'est un excellent moyen d'appivoiser son angoisse. Dessiner peut aussi aider votre enfant à exprimer ses peurs. Enfin, si votre enfant a peur des chiens ou des fantômes, vous pourriez lui raconter des histoires sur un gentil chien ou un gentil fantôme

LE COIN DES ASS'MAT



LES INDEMNITES DE REPAS

Qui fournit les repas chez l'assistante maternelle ?

Deux solutions pour les repas, à décider en concertation entre le parent employeur et l'assistante maternelle :

- L'assistante maternelle fournit les repas : le parent employeur verse dans ce cas, une indemnité repas. Le montant de celle-ci est fixé librement entre les partis et doit figurer au contrat de travail.
- Le parent fournit le repas à l'assistante maternelle : il ne verse pas d'indemnité mais il doit fournir une attestation annuelle pour la déclaration des impôts de son assistante maternelle.

Comment évaluer ce montant ?

La valeur des repas chez l'assistante maternelle fournis par les parents pourra évoluer régulièrement en fonction de l'âge de l'enfant. Il faudra lui fournir chaque année une attestation de ce montant.

Pour les enfants au lait maternel, aucun montant ne sera pris en compte

*Selon L'article 16-1 alinéa 3 du **Code civil** dispose que « Le corps **humain**, ses éléments et ses **produits**. Ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial ». Une valeur patrimoniale au corps **humain**, à ses éléments ou à ses **produits** sont nulles ».*

Sinon, pour chacun des repas fournis, l'assistante maternelle va payer des impôts sur le revenu ceux-ci étant considérés comme des « avantages en nature ».

Par défaut le montant forfaitaire annuel des impôts sera pris en considération.

L' ASS'MAT QUIZZ

1. La mensualisation est-elle obligatoire ?

- a) Oui
- b) Non

2. Quelle est la durée du congé paternité ?

- a) 11 jours
- b) 28 jours

3. Que signifie le sigle DREETS

- a) Direction Régionale de l'Economie et de l'Emploi du Travail et des Solidarités
- b) Direction Régionale de l'Engagement et de l'Equilibre entre Travail et Services

4. De quand date la convention collective des assistantes maternelles

- a) 1^{er} juillet 2014
- b) 1^{er} juillet 2004

5. Les assistantes maternelles peuvent avoir accès à des offres d'activités sociales et culturelles

- a) Faux
- b) Vrai

Réponses :
1a Seul l'accueil occasionnel de courte durée et sans caractère régulier est exonéré de la mensualisation (dépannages ponctuels) ;
2b depuis le 1^{er}/07/2021 ;
3a; 4b; 5b (depuis janvier 2021 : <https://www.asc-loisirs-emploidomestic.fr/cgu>)

Bibliographie utile



Laissons les expérimenter !

Accompagner la construction des connaissances chez le jeune enfant
Josette Serre / Christine Schull

Encore un livre sur le jeu... NON ! Un livre sur la construction des connaissances chez le jeune enfant.

Très souvent, le jeu de l'enfant est considéré comme un simple amusement même si beaucoup de spécialistes expliquent l'importance du jeu dans le développement.

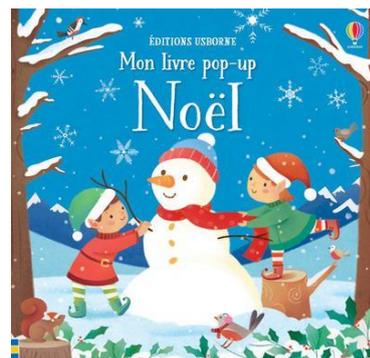


Mon livre pop-up

Noël

Fiona Watt

Les enfants iront de surprise en surprise et seront fascinés par les illustrations qui se déploient au fil des pages. Le récit les plongera dans l'ambiance de Noël



COMPTINE DU MOIS

« Vive le vent »

Vive le vent, vive le vent
Vive le vent d'hiver
Qui s'en va sifflant, soufflant
Dans les grands sapins verts...

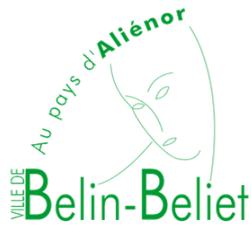
Oh ! Vive le temps, vive le temps
Vive le temps d'hiver
Boule de neige et jour de l'an
Et bonne année grand-mère...

Sur le long chemin
Tout blanc de neige blanche
Un vieux monsieur s'avance
Avec sa canne dans la main

Et tout là-haut le vent
Qui siffle dans les branches
Lui souffle la romance
Qu'il chantait petit enfant :

Vive le vent, vive le vent
Vive le vent d'hiver
Qui s'en va sifflant, soufflant
Dans les grands sapins verts...

Oh ! Vive le temps, vive le temps
Vive le temps d'hiver
Boule de neige et jour de l'an
Et bonne année grand-mère...



VOTRE RELAIS « LES LUCIOLES » EST OUVERT :

- **Lundi : 9 h - 18 h**
- **Mardi : 9 h - 17 h**
- **Mercredi : 9 h - 12 h 30**
- **Jeudi : 9 h - 15 h 30**
- **Vendredi : 9 h -17 h**

Ateliers pour les assistantes maternelles, les gardes à domicile et les enfants.

Mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 11 h 30 sur inscription.

Adresse internet du relais : relaisleslucioles@orange.fr

Téléphone : 05 56 88 23 72 / 06 16 59 35 32

